

Annexe

Composante d'intervention d'urgence (CERC)

Plan d'Action d'Urgence (PAU)

**(Explosion du dépôt pétrolier de Kaloum, Guinée Conakry,
le 18 décembre 2023)**

République de Guinée

**PROJET DE REPONSE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME
NAFA (PRU-APN, P168777)**

Mise à jour le 15 mai 2024

Contents

Liste des tableaux	6
Liste des annexes	6
Résumé	7
1. Introduction.....	8
2. Résumé de l'urgence et de ses effets socio-économiques	8
2.1. Ampleur et portée	8
2.2. Réponses du gouvernement et des partenaires.....	9
2.2.1. Prise en charge des sinistrés.....	9
2.2.2. Mobilisation et contribution des partenaires et Guinéens de l'extérieur	10
2.3. Méthodologie d'évaluation rapide des effets et besoins	10
2.4. Résultats de l'évaluation des effets et besoins	11
2.4.1. Dommages.....	11
2.4.2. Pertes.....	12
2.4.3. Besoins globaux de reconstruction et relèvement.....	13
2.4.4. Bilan global de l'évaluation.....	14
3.1. Impact macroéconomique de l'explosion	14
3. Dispositions de coordination et de mise en œuvre.....	15
3.1. Pilotage et Coordination.....	15
3.2. Supervision et suivi-évaluation.....	15
3.3. Gestion fiduciaire.....	15
4. Liste positive des biens	16
5. Objectifs et stratégie opérationnelle du PAU	17
5.1. Objectifs du plan d'urgence.....	17
5.2. Stratégie opérationnelle	17
5.2.1. Contractualisation avec UNOPS.....	17
5.2.2. Renforcement des capacités techniques de ANIES pour la mise en œuvre	17
6. Activités et description de leur mise en œuvre.....	18
6.1. Réhabilitation d'urgence des infrastructures critiques endommagées	18
6.1.1. Education.....	18
6.1.1.1. Effets et besoins évalués du secteur	18
6.1.1.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues	19
6.1.2. Infrastructure administrative	20
6.1.2.1. Effets et besoins évalués du secteur	20
6.1.2.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues	21
6.2. Soutien à la fourniture d'électricité.....	21
6.2.1. Effets et besoins évalués du secteur	21
6.2.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues	21
6.3. Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence	22
6.3.1. Gestion des risques et catastrophes	22
6.3.1.1. Rappel sur l'organisation de la gestion de la crise et besoins.....	22
6.3.1.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues	24

6.4.	Mise en œuvre du plan d'action d'urgence	25
7.	Budget de la CERC.....	25
8.	Résumé des implications environnementales et sociales des activités retenues	26
9.	Résumé des aspects fiduciaires	27
9.1.	Passation de marchés,	27
9.2.	Gestion financière et décaissements.....	29
10.	Cadre de résultats et dispositions en matière de suivi et d'évaluation	29
10.1.	Cadre de résultats.....	29
10.2.	Disposition pour le suivi évaluation.....	30
11.	Annexes :	31

Liste des acronymes

AGP	Agent de gestion de projet
ANGUCH	Agence Nationale de Gestion des Urgences et des Catastrophes Humanitaires
ANIES	Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale
ANM	Agence Nationale de la Météorologie
ANRU	Agence Nationale de Rénovation Urbaine
ANSS	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire
AOI	Appel d'offres International
AON	Appel d'Offres National
AP	Agent d'approvisionnement
BBB	Reconstruire en mieux (<i>Build Back Better</i>)
BIRD	Banque Internationale pour le Reconstruction et le Développement
BM	Banque mondiale
CD	Consultation directe
CERC	Composante d'intervention d'urgence
CF	Consultations des fournisseurs
CGES	Cadre de gestion environnemental et social
CMIS	Compagnie Mobile d'intervention et de Sécurité
CNGCUE	Centre National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales
CRDS	Comité de Règlement des Différends et des Sanctions
CRG	Croix Rouge Guinéenne
C-UN	Contrat avec une agence des nations unies
DAO	Dossier d'Appel d'offres
DFIL	Lettre de décaissement et d'information financière
DGPBP	Direction Générale du Patrimoine Bâti Public
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DNPP	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DP	Demande de paiement
DRM	Gestion des Risques de Catastrophes
EDG	Electricité de Guinée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDSI	Fonds de développement social et de l'indigence
GFDRR	Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement
IDA	Agence Internationale pour le Développement
IPF	Financement des projets d'investissement
ISAU	Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MATD	Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEHH	Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des hydrocarbures
MEPUA	Ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation
METFPE	Ministère de l'enseignement technique de la formation professionnelle et de l'emploi
MITP	Ministère des Infrastructures et des travaux publics
MOU	Manuel des opérations d'urgence
MPCI	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

MPFEPV	Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MUHAT	Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire
ODP	Objectif de Développement du Projet
OGEG	Ordre des Géomètres Experts de Guinée
ONAG	Ordre National des Architectes de Guinée
ONIBAT	Ordre National des Ingénieurs de Bâtiments et Travaux Publics
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PAU	Plan d'action d'urgence
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PNGRC	Politique Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPM	Plan de passation des Marchés
PPSD	Stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement
PRU-APN	Projet de Réponse d'Urgence et d'Appui au Programme Nafa
RCSG	Croissant Rouge de Guinée
RDNA	Rapid Damage and Needs Assessment
RRA	Rapid Response Actions
RRC	Réduction des risques de Catastrophes
S&E	Suivi et d'Evaluation
SGP	Société Guinéenne de Pétrole
Spec-Tec	Spécifications techniques
SQC	Sélection des cabinets de conseil suivant les qualifications des consultants
USD	United States Dollar
WHR	Communautés d'accueil et réfugiés

Liste des tableaux

Table 1 : Bilan de la réponse apportée par le FDSI	9
Tableau 2: Situation des contributions d'urgence	10
Table 3 : Dommages engendrés par l'explosion sur les secteurs.....	12
Table 4 : Pertes de flux engendrés par l'explosion sur les secteurs.....	12
Table 5 : Besoins de relèvement et de reconstruction en mieux.....	13
Table 6 : Pondération des effets et besoins par secteurs	14
Table 7 : Les indicateurs de suivi et évaluation de la CERC.....	15
Table 8 : Lise positive des biens par catégorie/secteur	16
Table 9 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le secteur de l'éducation.	19
Table 10 : Nombre d'infrastructures impactées des domaines public.	20
Table 11 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le secteur des infrastructures administratives.	20
Table 12 : Budget de soutien à la fourniture d'énergie.....	21
Table 13 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence.....	24
Table 14 : Budget de mise en œuvre du PAU.....	25
Table 15 : Budget du PAU	25
Table 16 : Budget par secteur et catégories	26
Table 17 : Activités ciblées de passation de marchés	28
Table 18 : Cadre des résultats du PAU	29

Liste des annexes

Annex 1 : Plan de passation de marchés simplifié.....	31
Annex 2 : Plan de mise en œuvre de la CERC	32
Annex 3 : Documents supports pour la production des TdRs et spécifications techniques spécifiques	33
Annex 4 : Budget détaillé.....	34

Résumé

Désignation	Descriptions/Données																		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> General : Apporter une réponse adéquate et rapide aux besoins des populations victimes de l'explosion du dépôt pétrolier de Kaloum à Conakry et de renforcer les capacités des interventions des structures ciblées de l'Etat en situation d'urgence. Spécifiques : (i) soutenir la réparation d'urgence de certaines infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs), (ii) soutenir la fourniture d'électricité aux populations, et (iii) de renflouer et renforcer les capacités d'intervention de l'Etat en situation d'urgence. 																		
Indicateurs et cibles	Indicateurs	Unité de mesure	Cibles																
	Nombre de personne bénéficiaire des interventions d'urgence (désagrégé par sexe)	Nombre	3,000,000																
	Femmes	Nombre	1,570,000																
	Hommes	Nombre	1,430,000																
	Capacité de prise en charge de personnes victimes de catastrophes	Nombre	12,000																
Budget	Domaine d'appui d'urgence	Secteur	Coût global (USD)																
	Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence	Gestion des risques et catastrophes	17,813,900																
	Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence Total		17,813,900																
	Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées	Education	2,435,600																
		Infrastructure administrative	4,057,500																
	Réparations d'urgence des infrastructures critiques		6,493,100																
	Soutien à la fourniture d'électricité	Energie (électricité)	24,000,000																
	Soutien au rétablissement de la fourniture d'électricité Total		24,000,000																
	Mise en œuvre opérationnelle	Opération	1,693,000																
	Mise en œuvre opérationnelle Total		1,693,000																
Grand Total		50,000,000																	
Planning de mise en œuvre																			
Domaine d'appui d'urgence / Activités	Ma y-24	Ju n-24	Jul -24	Au g-24	Se p-24	Oc t-24	No v-24	De c-24	Jan -25	Fe b-25	Ma r-25	Ap r-25	Ma y-25	Ju n-25	Jul -25	Au g-25	Se p-25	Oct -25	
Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs)																			
Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET																			
Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU																			
Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI																			
Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés																			
Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public																			
Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat																			
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence																			
Achats de nouveaux équipements de bureaux endommagés/détruits																			
Acquisition des Borne Incendies																			
Acquisition de kits de gestion d'intervention et de secours pour la DGPC																			
Acquisition de tentes d'organisation de secours																			
Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes																			
Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques																			
Soutien au rétablissement de la fourniture d'énergie électrique																			
Soutien au paiement de la fourniture d'énergie électrique																			
Mise en œuvre opérationnelle																			
Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre																			
Recrutement d'un expert sauvegarde en appui à l'unité de mise en œuvre																			
Suivi de la mise en œuvre																			

1. Introduction

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, un incendie d'origine indéterminée s'est déclaré au principal dépôt d'hydrocarbures de la Société Guinéenne de Pétrole (SGP) à Kaloum, dans le quartier Coronthie à Conakry. L'explosion a provoqué un incendie massif et le dégagement d'une épaisse fumée noire. Quelques 989 maisons et infrastructures critiques, y compris des centres communautaires, des réseaux d'adduction d'eau, des établissements scolaires et de santé, ont été entièrement ou partiellement endommagés. Un épais nuage de fumée visible provenant du site ayant explosé a couvert une grande partie de la municipalité de Kaloum.

À la suite de cette explosion, le Gouvernement a mis en place une cellule de crise, mobilisant toutes les structures spécialisées dans la gestion de crise humanitaire, y compris les partenaires, pour apporter une réponse immédiate à l'incident. Les évaluations humanitaires conduites par cette cellule, faisaient état de 2,141 ménages affectés totalisant 11,074 personnes directement impactées réparties dans les quartiers de Coronthie 1 (73 % de personnes affectées), Coronthie 2 (16 %), Almamya 2 (7%), Almamya 1 (3%) et Tombo (1%). Parmi les individus enregistrés, des personnes vulnérables ont été identifiées dont 18% d'enfants de moins de 5 ans, 25% de personnes âgées, 2% de personnes handicapées et 2% de femmes enceintes. Quelques 3,622 bâtiments de tout type se trouvaient sous le nuage de fumée.

Une requête de financement d'urgence a été envoyée par le Gouvernement à la Banque mondiale en date de 26 décembre 2023, pour solliciter son appui dans la reconstruction et le relèvement des secteurs affectés. Afin de mieux estimer les besoins de financement dans ce sens, un appui lui a été apporté pour conduire de janvier à avril 2024, une évaluation rapide des dommages, pertes et besoins (RDNA). L'évaluation conduite a recensé quelques dix-sept secteurs impactés dont trois (3) du domaine social (logement, Education, Culture), cinq (5) du domaine des infrastructures (Eau et assainissement, Infrastructure communautaire/services municipaux, Infrastructure administrative, Energie (électricité et hydrocarbure), Transport/Infrastructures portuaires), quatre (4) du domaine productif (Agriculture, Industrie, Pêches, communication), quatre (4) du domaine transversal (Environnement, Gestion des risques de catastrophes, Emplois et protection sociale et Gouvernance) et enfin le secteur macro-économique.

2. Résumé de l'urgence et de ses effets socio-économiques

2.1. Ampleur et portée

Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, vers minuit, un incendie s'est déclaré au principal dépôt d'hydrocarbures de la Société Guinéenne de Pétrole à Kaloum, dans le quartier Coronthie à Conakry. L'explosion dont l'origine est non encore élucidée, a provoqué un incendie massif et le dégagement d'une épaisse fumée noire. Près de 989 maisons et infrastructures critiques, y compris des centres communautaires, des réseaux d'eau, des établissements scolaires et de santé, ont été entièrement ou partiellement endommagés. Un épais nuage de fumée visible provenant du site explosé a couvert une grande partie de la municipalité de Kaloum. Un total de **2 141** ménages affectés a été identifié, totalisant **11 074** personnes impactées réparties dans les quartiers de Coronthie 1 (73 %), Coronthie 2 (16 %), Almamya 2 (7%), Almamya 1 (3%) et Tombo (1%). Parmi les individus enregistrés, des personnes vulnérables ont été identifiées dont 18% d'enfants de moins de 5 ans, 25% de personnes âgées, 2% de personnes handicapées et 2% de femmes enceintes. Quelques 3 622 bâtiments de tout type se trouvaient sous ce nuage de fumée. Cette identification des ménages sinistrés a été réalisée par les équipes de la Croix-Rouge et par une centaine d'assistants communautaires (AC) de l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES), habitués aux enquêtes de proximité, qui ont sillonné les quartiers impactés pour collecter les données.

2.2. Réponses du gouvernement et des partenaires

À la suite du communiqué du Gouvernement¹ sur l'incident, une cellule de crise a été mise en place mobilisant toutes les structures spécialisées dans la gestion de crise humanitaire y compris les partenaires pour apporter une réponse immédiate à l'incident. Une réunion de crise a été convoquée au Palais du Peuple, réunissant les acteurs clés dont les représentants du Gouvernement, le Gouverneur de la Ville de Conakry, les maires de Kaloum et de Matam, le Directeur Général de l'ANGUCH et son équipe, ainsi que l'équipe de coordination de la Croix-Rouge et la Direction Générale de l'ANIES représentée par le Directeur Général, son adjointe et le Responsable des ressources humaines. Les mesures suivantes ont été mises en place : (i) un poste de secours d'urgence au Palais ; (ii) l'aménagement pour accueillir environ 2 000 personnes ; et (iii) constitution de plusieurs commissions (Santé ; Abris et lavage ; Assistance alimentaire ; Evaluation des besoins ; Logistique et sécurité) pour traiter les différents aspects de la réponse avec des rôles et responsabilités définis. Ainsi, les partenaires ont été répartis entre ces commissions selon leur domaine d'intervention. Une cellule de réclamation des plaintes des bénéficiaires a été mise en place et coordonnée par l'équipe des experts en sauvegarde sociale et environnementale de l'ANIES. Plusieurs plaintes ont été remontées dont certaines étaient infondées, une vingtaine de ménages a été rétablie dans ses droits en les intégrant à la liste des bénéficiaires après vérification des équipes de la cellule de coordination.

2.2.1. Prise en charge des sinistrés

Dans le but d'apporter une assistance aux populations éprouvées de la zone affectée par l'incendie, le Ministère de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérables (MPFEPV)² à travers le Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) a décidé de créer des cantines populaires de proximité dans les quartiers de Coronthie I et II. Ces cantines ont été mises en place en vue d'assurer une alimentation adéquate aux nombreuses familles devenues sans abris, en particulier les enfants et les femmes vulnérables pour la période du 18 au 29 décembre 2023 avec un cout global de **USD 0,62 millions** comme indiqué au tableau ci-dessous. La réussite de ces mesures de prise en charge est imputable à la chaîne de solidarité exprimée par toutes les couches socio-professionnelles.

Table 1 : Bilan de la réponse apportée par le FDSI

Item	Unités	Quantité	Prix unitaire (GNF)	Prix unitaire (USD)	Montant total (USD)
Riz	Sac	420	340,000	39.54	16,607
Huile	Bidon	150	290,000	33.72	5,059
Tomate	Boite	98	16,467	1.91	188
Pain	Baguettes	950,664	2,800	0.33	309,555
Jus	Canette	59,780	7,000	0.81	48,664
Eau	Paquet	1,470	7,000	0.81	1,197
Sardine	Boite	950,664	2,000	0.23	221,110
Poulet	Carton	300	245,000	28.49	8,548
Bœuf	Carcasse	3	15,900,000	1,849.05	5,547
Pomme de terre	Sac	33	245,000	28.49	940
Oignon	Sac	25	260,000	30.24	756
Total					618,169

¹ DREF Opération, IFRC, 28-12-2023

² Rapport synthèse de la gestion des cantines populaires du 18 au 29/12/2023 : Plan d'urgence de riposte contre le drame dû à l'explosion du dépôt de carburant de Kaloum. Ministère de la promotion féminine de l'enfance et des personnes vulnérables.

2.2.2. Mobilisation et contribution des partenaires et Guinéens de l'extérieur

À la suite de l'explosion, les autorités ont pris des dispositions pour secourir les sinistrés et circonscrire l'incendie dans son périmètre afin de limiter les dégâts. Dans ce cadre, le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger (MAEIAGE) a contribué à mobiliser les partenaires et guinéens de l'extérieurs en menant les actions ci-après : (i) l'organisation d'une réunion de sensibilisation et d'information des missions diplomatiques et institutions internationales accréditées en République de Guinée ; (ii) la mobilisation des sapeurs-pompiers du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Léone et de la France, qui ont fortement contribué à la maîtrise et à l'extinction de l'incendie ; (iii) la réception, en République de Guinée, d'une forte délégation léonaise conduite par SEM Dr. Mamadou Diouldé Jalloh, Vice-Président de la République de Sierra Léone en vue d'exprimer la compassion et le soutien du peuple et du gouvernement sierra léonais au peuple et au gouvernement guinéens ; (iv) la conduite d'une délégation gouvernementale en République de Sierra Leone en vue de négocier et de signer un accord permettant à la République de Guinée de s'approvisionner en produits pétroliers à partir de ce pays ami et frère ; (v) la mobilisation des Guinéens établis à l'Étranger pour apporter leurs contributions matérielles et financières aux victimes de l'incendie ; et (vi) la remise des contributions des chefs de missions diplomatiques guinéens aux sinistrés de Kaloum. La situation des contributions se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Situation des contributions d'urgence

Guinéens/Partenaire	Montant (USD)
Ambassades de Guinée à l'étranger	7,940
Ressortissants guinéens à l'extérieur	11,286
USAID	100,000
Total	119,226

2.3. Méthodologie d'évaluation rapide des effets et besoins

La RDNA évalue, (i) les dommages causés aux biens matériels, (ii) les pertes économiques qui en résultent et (iii) les besoins de relèvement et de reconstruction qui s'ensuivent. Les dommages, les pertes économiques et les besoins de relèvement et de reconstruction ont été autant que possible différenciés entre secteur public et secteur privé. Les chiffres des dommages sont estimés en termes de valeur de remplacement des biens matériels totalement, partiellement ou légèrement endommagés. Les pertes sont estimées en tenant compte des flux économiques résultant de l'absence temporaire des biens endommagés. Les besoins de relèvement et de reconstruction sont divisés en deux grandes catégories : reconstruction des infrastructures et rétablissement des services, chiffrés dans l'immédiat (année civile 2024) et à court et moyen terme (années civiles 2025, 2026).

L'évaluation des dommages a été menée par le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire Chargé de la Récupération des Domaines Spoliés de l'État en collaboration avec l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG), l'Ordre National des Ingénieurs de Bâtiments et Travaux Publics (ONIBAT), l'Ordre des Géomètres Experts de Guinée (OGEG) et la Chambre Nationale de Huissiers de Guinée. L'analyse est basée d'une part sur les données fournies par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) qui avait procédé à une enquête sur le cadre de vie de la zone impactée un mois avant le Sinistre en collaboration avec l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme (ISAU) et sur les chiffres des dommages fournis par les équipes de recensement déployées par le MUHAT-CRDS. Pour l'estimation des dommages, les valeurs moyennes ont été calculées en fonction du coût unitaire d'avant le sinistre de chaque catégorie de biens impactés.

L'évaluation des pertes a permis d'estimer l'essentiel des pertes engendrées sur les secteurs, c'est-à-dire les variations dans les flux économiques résultant de la catastrophe, qui continuent de se produire jusqu'à ce que le relèvement complet soit atteint. Les pertes type concernaient la baisse de la production dans les secteurs productifs (par exemple, le secteur de la pêche, de l'agriculture, de l'industrie et du service financier lié à l'exploitation des infrastructures endommagés), ainsi que la baisse de revenus et l'augmentation des coûts opérationnels dans la fourniture des services (par exemple, les secteurs de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et l'assainissement et de l'électricité, de la fourniture en carburant, etc.). Les pertes sont exprimées en valeur nominale. Par conséquent, elles sont une variable de flux.

L'évaluation des besoins présente une estimation des besoins de relèvement et de reconstruction du secteur public dans le futur proche (jusqu'à fin 2024) requis pour satisfaire les besoins prioritaires et urgents. Les besoins à court terme (jusqu'à fin 2025) ont également été évalués, et les activités appropriées pour mener et intensifier le relèvement sur la base des principes de transparence, d'inclusion et de responsabilité ont été identifiées. Les besoins de reconstruction dans les différents secteurs sont déterminés en convertissant les dommages en prix courants, compte tenu de l'inflation, de la sécurité, des primes d'assurance ainsi que d'un facteur pour « reconstruire en mieux ». Le relèvement doit également prendre en considération les aspects « moins tangibles » et non infrastructurels, tels que le personnel, les biens d'équipement et/ou le matériel, qui sont nécessaires pour fournir des niveaux de services au même niveau qu'avant la catastrophe. Une fois calculés, les besoins de relèvement et de reconstruction sont classés par ordre de priorité et répartis selon qu'ils doivent être satisfaits dans l'immédiat ou à court terme³. Sur la base de l'estimation des dommages et des effets qualitatifs, chaque secteur a indiqué des besoins de relèvement et proposé un calendrier d'interventions prioritaires. Cette estimation comprend le coût de la reconstruction des biens détruits, la fourniture de services, l'amélioration des spécifications techniques et les mesures de réduction de risques.

2.4. Résultats de l'évaluation des effets et besoins

2.4.1. Dommages

L'ensemble des dommages causés par l'explosion est de l'ordre de USD 162,13 millions. Le secteur des infrastructures a été le plus fortement impacté avec USD 137,46 millions de dommages. Sur ce chapitre, le sous-secteur énergie a été le plus impacté avec USD 123,61 millions. Ceci est lié, pour l'essentiel, à la destruction des bacs de stockages des hydrocarbures. Il est suivi des sous-secteurs infrastructures administratives et transport et installations portuaires avec des dommages respectifs de USD 9,38 et 4,07 millions, dont le premier est composé d'un grand nombre de bâtiments administratifs, mais aussi des installations de sécurités civiles et militaires, qui ont subi des dégâts, sans que leurs structures ne soient fortement impactées.

Au titre du secteur social, le sous-secteur logement a connu les plus forts dommages avec USD 15,1 millions pour la plupart des logements de 2 141 ménages impactés, suivi de celui de l'éducation dont quelques établissements scolaires situés dans la zone ont vu leurs infrastructures affectées, mais des dégâts limités totalisant USD 1,7 millions. Enfin, le sous-secteur gouvernance, dans les secteurs transversaux, a été fortement impacté avec USD 6,40 millions constitués essentiellement de dommages sur des bâtiments administratifs abritant les directoires des structures économiques et administratives établies dans la zone de l'explosion.

³ Pour les besoins de la présente évaluation, la classification « immédiat » renvoie aux mois restants de l'année civile 2024 (du mois d'avril à décembre 2024), tandis que le court terme correspond à l'année civile 2025 (de janvier à décembre 2025) et le moyen terme au-delà de 2025.

Table 3 : Dommages engendrés par l'explosion sur les secteurs

Secteur d'activité	Dommages (US)
Secteurs des infrastructures	137,463,916
Eau et assainissement	395,976
Infrastructures administratives	9,383,292
Energie	123,610,147
Transport/portuaire	4,074,501
Secteurs sociaux	17,103,126
Logement	15,100,390
Education (ES, ET, EPU-A)	1,734,105
Culture	268,632
Secteurs transversaux	6,507,022
Environnement	102,337
Gouvernance	6,404,684
Secteurs de la production	1,051,001
Agriculture	3,954
Industrie	876,934
Pêches	6,396
Communication	163,717
GRAND TOTAL	162,125,066

2.4.2. Pertes

La RDNA a également estimé les pertes économiques qui se situent à **USD 386,66 millions**, soit 2,4 fois la valeur des dommages physiques. Ceci est dû au fait que la rupture de carburant occasionnée par cette explosion a impacté plus les flux économiques tandis que les dommages physiques les plus importants sont circonscrits dans un cercle limité et se rapportent à des endommagements partiels en dehors du dépôt lui-même qui est totalement détruit.

En termes de pertes, les secteurs transversaux passent en premier avec des pertes évaluées à **USD 247,43 millions** dues aux flux de services administratifs de Gouvernance perturbés dans la commune de Kaloum, puis suivent les pertes liées à la rupture de distribution des hydrocarbures (**USD 55,82 millions**) et de l'électricité (**USD 33,69 millions**).

Au titre du secteur production, l'agriculture passe en tête avec des pertes estimées à **USD 23,12 millions**, liées à la baisse des rendements due à la perturbation du système de pompage utilisant le carburant. Pour le sous-secteur pêche, les pertes sont à l'ordre de **USD 20,80 millions**, expliquées par le manque de carburant pour les bateaux et barques. Il faut noter aussi qu'au titre des secteurs transversaux, l'emploi a été impacté avec des pertes chiffrées à **USD 0,55 millions** et dans le secteur social, le secteur de l'éducation l'a également été à hauteur de **USD 0,28 millions**.

Table 4 : Pertes de flux engendrés par l'explosion sur les secteurs

Secteur d'activité	Pertes (USD)
Secteurs transversaux	247,432,770
Environnement	7,191
Emplois et moyens de subsistances	554,053
Gouvernance	246,871,526
Secteurs des infrastructures	94,004,375
Eau et assainissement	565,985

Secteur d'activité	Pertes (USD)
Infrastructures administratives	37,880
Energie	89,510,408
Transport/portuaire	3,890,102
Secteurs de la production	44,397,480
Agriculture	23,122,401
Industrie	162,177
Pêches	20,796,662
Communication	316,240
Secteurs sociaux	821,433
Logement	537,202
Education (ES, ET, EPU-A)	284,231
Grand total	386,656,058

2.4.3. Besoins globaux de reconstruction et relèvement

Les besoins de reconstruction et de relèvement du secteur public pour les années civiles 2024-2026 sont estimés à **USD 694,15 millions**, dont **USD 165,63 millions** requis dans l'immédiat, **USD 227,54 millions** à court terme et **USD 300,98 millions** à moyen terme.

Dans l'immédiat, les sous-secteurs ayant les besoins les plus importants sont : Energie, Gestion des Risques et Catastrophes et Gouvernance avec des montants respectifs de **USD 96,60 millions** (58,32%), **USD 31,94 millions** (19,28%) et **USD 14,20 millions** (8,57%).

A court terme, les sous-secteurs Energie à nouveau, Infrastructures administratives et Logement présentent respectivement **USD 63,45 millions** (27,89%), **USD 77,37 millions** (34%) et **USD 66,86 millions** (29,39%). A moyen terme, c'est le secteur de l'énergie qui présente le plus gros besoin avec **USD 300 millions** soit 99,67%.

Table 5 : Besoins de relèvement et de reconstruction en mieux

Secteurs	Immédiat	Court terme	Moyen terme	Grand Total
Infrastructure	101,791,635	145,149,305	300,000,000	546,940,940
Eau et assainissement	814,729	479,234		1,293,964
Energie	96,601,930	63,456,309	300,000,000	460,058,239
Infrastructures administratives	3,977,022	77,372,906	-	81,349,928
Transport	397,953	3,840,856		4,238,809
Productif	6,157,592	3,502,092	3,534	9,663,218
Agriculture	2,504,587			2,504,587
Communication	583,375			583,375
Industrie	860,072	776,194	3,534	1,639,799
Pêches	2,209,559	2,725,898		4,935,458
Social	6,970,031	70,445,068	585,867	78,000,966
Culture		157,248		157,248
Education	3,083,580	3,424,064	585,867	7,093,511
Logement	3,886,452	66,863,756		70,750,208
Transversal	50,715,081	8,444,138	389,580	59,548,799
Emplois et protection sociale	2,102,990	34,888		2,137,877
Environnement	2,473,176	2,766,717	389,580	5,629,473
Gestion des risques et catastrophes	31,941,255	62,217		32,003,472

Gouvernance	14,197,661	5,580,316		19,777,978
Grand Total	165,634,340	227,540,603	300,978,981	694,153,923

2.4.4. Bilan global de l'évaluation

En termes de bilan global, la présente évaluation a permis de chiffrer les effets à hauteur de **USD 548,78 millions** et les besoins à **USD 694,15 millions**. En termes d'effets, les secteurs des infrastructures et celui transversal sont les plus impactés avec respectivement 42,18% et 46,27%, suivi du secteur productif avec 8,29% et le secteur social à 3,27%. Au titre des besoins évalués, le secteur des infrastructures est toujours en tête avec 78,79%, suivi des secteurs sociaux avec 11,24% et des secteurs transversaux avec 8,58%.

Table 6 : Pondération des effets et besoins par secteurs

Secteurs des infrastructures	Effets de l'explosion (USD)		Besoins (USD)	
Secteur des infrastructures	231,468,292	42.18%	546,940,940	78.79%
Secteur productif	45,448,481	8.28%	9,663,218	1.39%
Secteur social	17,924,559	3.27%	78,000,966	11.24%
Secteur transversal	253,939,792	46.27%	59,548,799	8.58%
Total	548,781,124	100%	694,153,923	100%

3.1. Impact macroéconomique de l'explosion

Sur cet aspect, il est conclu que les pertes d'activité économique causées par la destruction du capital physique occasionneraient une baisse de la croissance du PIB réel pouvant atteindre un point de pourcentage en 2024 et 2025. Cependant, l'impact sur l'inflation devrait être insignifiant, l'impact budgétaire est gérable, avec un déficit supplémentaire estimé à 0.3 % du PIB et la balance des paiements ne sera pas affectée de manière significative.

3. Dispositions de coordination et de mise en œuvre

3.1. Pilotage et Coordination

La gestion courante de la mise en œuvre du présent plan d'action d'urgence (PAU) incombera à l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES), créée par décret présidentiel D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019. Créé par Arrêté/2019/No 640/PM/SGG de février 2019, le Conseil d'administration de l'ANIES qui remplit les fonctions de Comité de pilotage du Projet précisera les modalités de pilotage de la mise en œuvre du PAU. Dans le cadre du financement additionnel du Projet, l'ANIES est en train de mettre en place un comité de pilotage pour le projet comme une des conditions datées de l'accord de financement. Une fois ce comité de pilotage en place, il remplacera le Conseil d'administration de l'ANIES pour le pilotage de la mise en œuvre du PAU dès sa création.

3.2. Supervision et suivi-évaluation

L'ANIES sera entièrement responsable du suivi et de l'évaluation des activités du PAU, au travers le spécialiste en S&E du PRU-APN qui rendra compte au Coordonnateur du Projet. L'ANIES transmettra également à la Banque mondiale des rapports d'étape semestriels et des rapports budgétaires à soumettre au plus tard 45 jours après la fin de chaque période concernée. Au titre des indicateurs, deux principaux sont identifiés et présentés au tableau ci-dessous.

Table 7 : Les indicateurs de suivi et évaluation de la CERC

Indicateurs	Unité de mesure	Cibles
Nombre de personne bénéficiaire des interventions d'urgence (désagrégé par sexe)	Nombre	3,000,000
Femmes	Nombre	1,530,000
Hommes	Nombre	1,470,000
Capacité de prise en charge de personnes victimes de catastrophes	Nombre	12,000

La description sommaire de ces deux indicateurs est la suivante :

- **Nombre de personne bénéficiaire des interventions d'urgence** : il s'agit de personnes des deux sexes situées dans la zone d'action des opérations d'urgence, ou bénéficiaires des infrastructures réhabilitées, des formations réalisées ou de la fourniture de l'énergie améliorée grâce aux fonds prévus dans le cadre du présent PAU.
- **Capacité de prise en charge de personnes victimes de catastrophes** : il s'agit du nombre de place mobilisable en urgence et permettant d'accueillir dans le respect des commodités minimales requises, des personnes déplacées de force suite à une catastrophe en territoire de Conakry ou tout autre lieu où des interventions d'urgences auraient eu lieu. La désagrégation par sexe est souhaitable mais non requise.

3.3. Gestion fiduciaire

L'ANIES en tant qu'agence désignée de mise en œuvre de la CERC sera responsable de la gestion financière des ressources mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de ce PAU, conformément aux procédures des fonds des Programmes de la Banque Mondiale et du manuel des opérations de la CERC activée. Elle aura la responsabilité des procédures de demande de décaissement des fonds. La prise en charge de la mise en œuvre du présent PAU a été évaluée à 3.4 % du montant global alloué à ce plan, et sera essentiellement dédié aux contrats à signer avec UNOPS, aux experts additionnels à recruter et aux différentes indemnités (déplacement, hébergement) des cadres qui seront appelés à couvrir les activités de terrain.

4. Liste positive des biens

Il y a quatre secteurs qui sont retenus dans le cadre de ce plan d'action d'urgence. Le secteur de l'éducation, le secteur de l'énergie, le secteur des infrastructures et celui de la gestion des risques et de catastrophes. La liste positive des activités selon chaque secteur est déclinée ci-dessous par catégorie de biens, services, travaux, la formation ainsi que la mise en œuvre opérationnelle du PAU.

Table 8 : Liste positive des biens par catégorie/secteur

Secteur	Catégorie/Activités
Biens	
Education	Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI
	Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés
	Rénovation des équipements des directions nationales du MEPU-A/EPU
Gestion des risques et catastrophes	Achats de nouveaux équipements de bureaux endommagés/détruits
	Acquisition des bornes d'incendies
	Acquisition de kits de gestion des interventions et de secours d'urgences pour la DGPC
Energie (électricité)	Acquisition de tentes d'organisation de secours pour ANGUCH
Infrastructure administrative	Soutien au paiement des importations d'énergie électrique
Infrastructure administrative	Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat
Services	
Education	Renforcement des capacités du personnel administratif de l'éducation sur les mécanismes du travail à distance
Gestion des risques et catastrophes	Renforcement des capacités opérationnelles des services Incendie et Secours de la DGPC
Travaux	
Education	Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU
	Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU
	Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET
Gestion des risques et catastrophes	Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes
	Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques
Infrastructure administrative	Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public
Formation	
Education	Formation en soutien psychosocial des enseignants et encadreurs scolaires (EPU-ET)
	Renforcement des capacités du personnel enseignants de l'ENI sur les Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement
Coûts opérationnels	
Opération	Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre
	Recrutement d'un expert sauvegarde sociale en appui à l'unité de mise en œuvre
	Suivi de la mise en œuvre

5. Objectifs et stratégie opérationnelle du PAU

5.1. Objectifs du plan d'urgence

L'objectif global du PAU est d'apporter une réponse adéquate et rapide aux besoins des populations victimes de l'explosion du dépôt pétrolier de Kaloum à Conakry et de renforcer les capacités des interventions des structures ciblées de l'Etat en situation d'urgence. De manière spécifique, il vise à terme de : (i) soutenir la réparation d'urgence de certaines infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs), (ii) soutenir la fourniture d'électricité, et (iii) de renflouer et renforcer les capacités d'intervention en situation d'urgence.

5.2. Stratégie opérationnelle

5.2.1. Contractualisation avec UNOPS

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent PAU, le gouvernement confiera la mise en œuvre des travaux de réhabilitation de certaines infrastructures critiques endommagées (école château, ENI, Gouvernorat) ainsi que l'acquisition de la logistique et autres équipements à l'UNOPS. Pour cela, l'ANIES sera chargée de préparer le cahier de charges pour l'établissement du contrat qui liera le Gouvernement à cette agence des nations unies. Pour la réhabilitation de certaines infrastructures administratives, l'expertise technique de l'ANIES sera renforcée avec un expert en infrastructure qu'elle recrutera sur la base des TdRs en annexe 3, ce qui lui permettra de produire le cahier de charges en se basant sur le travail sommaire d'évaluation conduit par la commission mise en place à cet effet par le Gouvernement. Cependant, si des cas complexes de réhabilitation se présentaient, le recrutement par méthode simplifiée d'un cabinet de consultant pourra être envisagée pour conduire les études, produire le DAO et assurer la supervision/contrôle des travaux. Pour la fourniture de la logistique et autres équipements d'interventions et de secours, les spécifications techniques seront développées par les experts sectoriels du gouvernement avec l'appui de ceux de l'ANIES et soumis à la validation de la Banque mondiale.

5.2.2. Renforcement des capacités techniques de l'ANIES pour la mise en œuvre

Le PAU prévoyant la réhabilitation/reconstruction de certaines infrastructures critiques (écoles, bâtiments administratifs) et l'acquisition de certains équipements techniques, l'ANIES se devra de renforcer ses capacités techniques sur ce sujet. Pour cela, un personnel à minima composé d'un expert en infrastructure ayant une bonne connaissance sur les questions d'énergie et un expert en sauvegarde environnementale et sociale seront recrutés dès l'activation de la CERC.

6. Activités et description de leur mise en œuvre

6.1. Réhabilitation d'urgence des infrastructures critiques endommagées

6.1.1. Education

6.1.1.1. Effets et besoins évalués du secteur

Le sous-secteur de l'éducation est piloté par trois portefeuilles à savoir (i) le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, (ii) le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation et (iii) le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Le travail d'évaluation a été conduit avec la participation active de chacun de ces trois portefeuilles avec la contribution de la commission d'évaluation des impacts de l'explosion sur le bâti mise en place par le MUHAT. Six établissements scolaires ont été impactés se situant dans la zone de l'explosion à savoir le lycée collège 28 septembre (Coronachie 1), le Collège château d'eau, l'école primaire Almamya, l'école primaire Gare (Almamya), l'école nationale des instituteurs (ENI) (Teminetaye), le Groupe scolaire la blanche neige plus (Coronachie 1). L'essentiel des dommages causés porte sur les infrastructures de ces six structures. La commission d'évaluation du bâti a chiffré ces dommages physiques à **USD 1,73 millions** pour l'ensemble des établissements de l'éducation. En ce qui concerne les pertes, elles sont évaluées à **USD 0,28 millions** et se rapportent essentiellement aux frais pédagogiques supplémentaires engendrés par la fermeture des établissements. Les besoins en matière de relèvement et de reconstruction ont été évalués à USD 7,10 millions et repartis entre les trois structures selon le phasage immédiat, court terme et moyen terme comme présenté dans les tableaux suivants et expliqué ci-après :

- (i) **Domaine de l'assistance technique**, les besoins sont notamment la poursuite du déploiement des Espaces Numériques de Travail (ENT) dans 17 Institutions d'Enseignement Supérieur (IES), le suivi de la mise en œuvre des activités du plan d'action budgétisé de la stratégie sectorielle par la commission cluster éducation ;
- (ii) **Renforcement des capacités techniques**, il est sollicité pour ce chapitre, la formation en soutien psychosocial des enseignants et encadreurs scolaires, le renforcement des capacités du personnel enseignants sur les Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE), à la pédagogie multimédia et à la création des ressources numériques éducatives pour la formation à distance en vue de renforcer la résilience des institutions d'enseignement Supérieur, le renforcement des capacités du personnel enseignants sur le suivi et le contrôle du respect des documents de planification urbaine et normes de construction dans le secteur de l'éducation, le renforcement des capacités du personnel administratif sur les mécanismes du travail à distance, la sensibilisation du corps enseignant et des élèves pour diminuer les risques d'explosion et d'épidémies, le suivi de la mise en œuvre des activités du plan d'action budgétisé de la stratégie sectorielle par la commission /Cluster éducation.
- (iii) **Pour la réhabilitation des infrastructures endommagées**, il s'agira de supporter le coût de remise en état des écoles primaires de Tombo 1 et 2 et les locaux qui ont servi d'abris ; le Lycée/Collège 28 Septembre y compris le logement du Proviseur et du Gardien, de réhabiliter et équiper IRLA, l'Annexe du MEPUA, l'école primaire de Almamya, la DCE de Kaloum, l'école primaire gare et le collège château d'eau.
- (iv) **Dans le cadre de la rénovation des équipements**, il s'agira de doter les Institutions d'Enseignement Supérieur en équipements adéquats afin d'améliorer l'utilisation des TICE, d'acquiescer des équipements des directions nationales du MEPU-A. Le tableau suivant présente par secteur de l'enseignement et le phasage des activités à mettre en œuvre pour réaliser les besoins du secteur.

Lors de la préparation du présent PAU, les services techniques ont annoncé la prise en charge des travaux liés à quatre établissements (lycée collège 28 septembre (Coronachie 1), l'école primaire Almamya, l'école primaire Gare (Almamya), le Groupe scolaire la blanche neige plus (Coronachie 1)). Il restait par conséquent

le collège du château d'eau et l'école normale des instituteurs qui sont prises en compte dans le PAU. Le tableau ci-après présente le budget retenu de mise en œuvre de ces activités.

Table 9 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le secteur de l'éducation.

Categorie	Activités	Cout global (USD)
Biens	Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI	276,000
	Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés	550,000
	Rénovation des équipement des directions nationales du MEPU-A/EPU	49,000
Biens Total		875,000
Formation	Formation en soutien psychosocial des enseignants et encadreurs scolaires (EPU/ET)	61,200
	Renforcement des capacités du personnel administratif de l'éducation sur les mécanismes du travail à distance	81,200
	Renforcement des capacités du personnel enseignants de l'ENI sur les Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement	91,000
Formation Total		233,400
Travaux	Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU	208,000
	Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET	543,200
	Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU	576,000
Travaux Total		1,327,200
Grand Total		2,435,600

6.1.1.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues

Les acquisitions des biens et les travaux de réhabilitation seront confiés à UNOPS sur la base d'un contrat avec un cahier de charge bien défini sur la base des termes de références et autres spécifications techniques développés par l'ANIES et les experts des ministères techniques concernés.

- **Travaux** : l'équipe technique de l'ANIES à travers l'expert en infrastructure qu'elle a recruté, devra faire une visite de reconnaissance des travaux à effectuer pour apprécier leur dimension. Elle s'appuiera sur les documents descriptifs et estimatifs initiaux produits par le ministère. Elle s'appuiera sur les expertises de la Banque mondiale pour finaliser particulièrement sur le spécialiste Energie pour introduire des modules solaires afin de rendre une certaine autonomie énergétique aux établissements concernés. Elle travaillera également avec les services de la protection civile pour le choix et l'implantation des outils de sécurité civile. Sur la base des termes de références validés, le contrat des travaux sera établi avec UNOPS. Les travaux devront être terminés au plus tard à la mi-septembre pour restituer les lieux aux bénéficiaires avant la rentrée scolaire d'octobre 2024.
- **Biens** : en relation avec les bénéficiaires, une liste des équipements à acquérir et les spécifications techniques minimales fixées pour servir de support de cahier de charges à passer dans le contrat de UNOPS.
- **Formation** : il s'agira de définir clairement les modules de formations, cibler les bénéficiaires et mobiliser les formateurs pour exécuter ces formations. Cependant, il est suggéré de privilégier les expertises appartenant à l'administration bénéficiaire tant que cela est possible.

6.1.2. Infrastructure administrative

6.1.2.1. Effets et besoins évalués du secteur

Outre le site du dépôt pétrolier explosé, un nombre important de bâtiments administratifs abritant des institutions publiques dans la zone touchée ont été partiellement endommagés. La zone de l'explosion abritait une longue liste : (i) de 44 infrastructures administratives (annexe 1) pour l'essentiel sous gestion de la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public (DGPBP), relevant de la présidence de la république, et qui les exploite sous forme de bail de services. L'intégrité des structures de ces bâtiments n'a dans l'ensemble pas été affectée justifiant les impacts limités sur ces bâtiments. Ceci explique les coûts relativement faibles des dommages évalués par la commission. Il faut noter que l'évaluation a porté sur tous les bâtiments se situant dans un rayon proche du dépôt pétrolier explosé, couvrant près de 1 km dans lequel se trouve les 44 bâtiments du domaine public. L'approche a consisté à un recensement exhaustif du bâti par la commission mise en place par le ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire (MUHAT) qui a travaillé en collaboration avec les sectoriels pour la liste des infrastructures impactés et la collecte des données des paramètres sur les dégâts causés.

Table 10 : Nombre d'infrastructures impactées des domaines public.

Domaine et quartier	Nombre de bâtiments impactés
Almamyia	15
Coronthie	2
Coronthie 1	15
Koulewondy	1
Sanfil	9
Teminetaye	1
Tombo	1
Grand Total	44

La liste détaillée de ces infrastructures est à l'annexe 4 du PAU. Le tableau ci-dessous précise les deux activités retenues à mettre en œuvre dans ce domaine.

Table 11 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le secteur des infrastructures administratives.

Categorie	Activités	Cout global (USD)
Biens	Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat	143,500
Sous-total Biens		143,500
Service de consultants	Etude de faisabilité technique et EIES	150,000
Sous-total Service de consultants		150,000
Travaux	Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public	3,764,000
Travaux Total		3,764,000
Grand Total		4,057,500

6.1.2.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues

La mise en œuvre de ces deux activités dépendra de la mise à disposition à l'expert infrastructure de ANIES des cadres de devis quantitatifs et estimatifs des travaux à réaliser et équipements à acquérir. Sur la base de ce document de détaillant les travaux réalisés par la commission d'évaluation du bâti, ANIES et le gouvernement procéderont à l'identification des infrastructures prioritaires à réhabiliter et les moins complexes possibles dans la liste des 44 bâtiments en annexe 4 section infrastructure.

- **Travaux** : sur la base de la liste retenue et des cadres de devis fournis par le gouvernement, l'expert infrastructure de ANIES préparera des TdRs qui seront revus par la Banque mondiale. Sur la base de ces TdRs, des documents d'achats appropriés seront élaborés et les travaux pourront être exécutés par les entreprises locales recrutées.

6.2. Soutien à la fourniture d'électricité

6.2.1. Effets et besoins évalués du secteur

Le sous-secteur énergie n'a pas subi de dommages importants (**USD 0,23 millions**), mais a été significativement affecté par la rupture de l'approvisionnement en carburant des centrales thermiques et la perturbation des services de gouvernance de l'EDG. Cette perturbation a induit une surutilisation des centrales hydroélectriques qui ont très vite atteint leurs limites de production, ce qui a exacerbé la situation de crise énergétique. Le bâtiment abritant les services de la société EDG étant au compte de la DGPBP, les dégâts qu'il a subis et évalués par la commission d'évaluation du bâti du MUHAT sont réservés dans le sous-secteur de la gouvernance. Pour les pertes, elles sont beaucoup plus importantes et dues à la rupture du service de fourniture d'électricité qui est évaluée sur un horizon de six mois allant de janvier à juin 2024, à **USD 33,69 millions** de manque à gagner. Les besoins évalués couvrant cette période étaient de **USD 40 millions**.

Il était apparu essentiel de prendre des mesures pour rétablir la continuité de la fourniture d'électricité en mettant en œuvre l'option d'un soutien financier à EDG pour lui permettre d'acheter et importer de l'énergie auprès des pays voisins.

Table 12 : Budget de soutien à la fourniture d'énergie.

Categorie	Activités	Cout global (USD)
Biens	Soutien au paiement de la fourniture d'énergie électrique	24,000,000
Grand Total		24,000,000

6.2.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues

Des discussions avec le gouvernement et EDG relatives à la crise énergétique et au contrat d'achat d'électricité avec la SENELEC. Ci-après quelques points retenus :

- **Soutien au paiement de la fourniture d'énergie électrique** : Un contrat est signé entre la SENELEC et EDG et il couvre une durée de douze mois à compter du 24 avril 2024. Une des clauses prévoit une garantie de deux mois de facturation. Le montant de la garantie est de 28 millions USD (17 milliards XOF) ce qui représente une facture maximale mensuelle de 14 millions USD (8.5 milliards XOF). Le compte de garantie est ouvert à ECOBANK Guinée et a été approvisionné le 5 mai 2025.
- **Source d'énergie** : L'énergie fournie par la SENELEC transite par la ligne d'interconnexion de l'OMVG cofinancée par la Banque mondiale et provient des centrales du parc de production de la SENELEC composé à 70% de centrales thermiques et à 30% de sources renouvelables (centrales solaires et éoliennes).

- **Le contrat prévoit une fourniture** de 60 à 120 MW entre 3h00 du matin et 17h00 et de 20 à 60 MW (en fonction des disponibilités de SENELEC) entre 18h00 à 2h00 du matin. Le besoin total exprimé par la Guinée est de 200 MW. Le contrat d'achat est de type *Take and Pay* (TaP) avec un délai de paiement de 30 jour calendaire après la réception de la facture. Le tarif négocié est de 125 XOF/kWh, équivalant à 0.20 USD/kWh.
- **En matière de procédure d'acquisition**, le contrat avec SENELEC est le résultat d'un processus compétitif puisque la Guinée a consulté deux sociétés publiques d'électricité SENELEC (Sénégal) et CI-Energie (Côte d'Ivoire), et une société privée guinéenne travaillant avec la société turque *Karpowership*. SENELEC et CI-Energie sont les deux seules sociétés d'électricité de la sous-région dont les réseaux sont interconnectés avec celui d'EDG et ayant les capacités de production suffisantes pour exporter. SENELEC a répondu favorablement à la demande de la Guinée. L'option de *Karpowership* n'a pas été retenue à cause du coût trop élevé.
- **Dans le cadre du présent PAU**, il s'agira d'appuyer EDG à payer les factures de la SENELEC durant 3 mois allant de mai à juillet 2024, avec un montant maximum de USD 8 millions par mois, sur présentation de la facture vérifiée et confirmée par la partie guinéenne qui devra s'acquitter du reste du montant de la facture.
- **Impact sur la population** : Cet appui permettra de fournir de l'électricité aux clients raccordés au réseau interconnecté d'EDG qui représentent 90% de la clientèle enregistrée (soit 613,000 abonnés), repartis essentiellement dans les régions de Conakry, Boké, Kindia, Labé, Mamou, et Forécariah.

6.3. Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence

6.3.1. Gestion des risques et catastrophes

6.3.1.1. Rappel sur l'organisation de la gestion de la crise et besoins

À la suite de l'explosion de Kaloum, le Gouvernement a mis en place, une cellule de crise ayant mobilisé toutes les structures spécialisées dans la gestion de crise humanitaire y compris les partenaires pour apporter une réponse immédiate à l'incident. Une réunion de crise a été convoquée au Palais du Peuple, réunissant les acteurs clés dont le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le ministre de l'Enseignement Technique et de la Promotion de l'Emploi, le Secrétaire Général du ministère de la Décentralisation et de l'Administration du Territoire, le Gouverneur de la Ville de Conakry, les maires de Kaloum et de Matam, le Directeur Général de l'ANGUCH et son équipe, ainsi que l'équipe de coordination de la Croix-Rouge. La réunion a convenu de mettre en place un poste de secours d'urgence au Palais du peuple. Le Gouverneur a demandé l'aménagement d'un site pour accueillir environ 2,000 personnes. Plusieurs commissions ont été créées pour traiter les différents aspects de la réponse. Ces commissions sont chargées de la santé, des abris et de l'hygiène, de l'assistance alimentaire, de l'évaluation des besoins, de la logistique et de la sécurité. La Croix-Rouge dirige la commission chargée des abris et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, tandis que l'UNICEF est responsable de l'évaluation des besoins pour la mise en place de sites d'hébergement d'urgence. Le RCSG joue un rôle crucial dans la commission d'évaluation des besoins et participe activement à la commission santé et logistique. Il a été demandé au Bureau Est du RCSG d'aider à la distribution de nourriture à la population touchée. Pour soutenir cet effort, le gouvernement a alloué cinq camions chargés de nourriture pour répondre aux besoins alimentaires immédiats de la population déplacée.

La réponse du Fonds de Développement Social et l'Indigence

Du 18 au 29 décembre 2023, le Fonds de Développement Social et l'Indigence (FDSI) a joué un rôle essentiel en fournissant des ressources substantielles aux 14 cantines dédiées. Plus de 420 sacs de riz, 150 bidons d'huile, 98 boîtes de tomates, 950,664 baguettes de pains, 59,780 boîtes de jus, 1,470 packs d'eau, 950,664 boîtes de sardines, 300 cartons de poulet, 3 bœufs, des cartons de poissons, 25 sacs d'oignons et

33 sacs de pommes de terre le tout pour une valeur de **USD 0,62 millions**, ont constitué un soutien vital pour répondre aux besoins alimentaires des sinistrés. Cette initiative a démontré l'engagement du Fonds envers le bien-être de la population touchée, soulignant l'importance de la solidarité dans des moments de crise. La diversité des produits fournis a contribué à assurer une alimentation équilibrée et adéquate, renforçant ainsi l'efficacité des opérations humanitaires menées pendant cette période critique. La coordination efficace entre le Fonds et les gestionnaires des cantines a été un élément clé de la réussite de cette initiative. L'impact positif de cette assistance ne se limite pas seulement à la satisfaction des besoins immédiats en alimentation, mais reflète également la capacité de la communauté à se mobiliser pour soutenir ses membres en temps de difficulté. En conclusion, la gestion des cantines populaires a été un pilier central dans la réponse humanitaire, mettant en lumière la valeur de la collaboration et de la générosité dans la reconstruction et la résilience des communautés sinistrées.

Besoins pour la gestion des urgences : USD 32,00 million

Comme indiqué précédemment, l'avènement de la crise consécutive à l'explosion a amené le Gouvernement à mettre en place une cellule de crise qui a conduit des activités sous la coordination de l'agence nationale de gestion des urgences et des catastrophes humanitaires (ANGUCH). Les interventions de réponses d'urgences se sont articulées au tour de huit (8) axes à savoir : (i) Abris et biens non alimentaires, (ii) Assistance alimentaire, (iii) Coordination des urgences, (iv) Eau Hygiène Assainissement, (v) mise en place des installations de gestion des crises, (vi) Sécurité et gestion des lieux, (vii) Soutien aux opérations humanitaires et (viii) Stratégie de communication.

Les besoins estimés à **USD 32,00 millions** sont pour l'essentiel dans l'immédiat c'est-à-dire couvrant la période de décembre 2023 à décembre 2024, excepté l'élaboration de la stratégie de communication et son adoption qui pourrait être à court terme. Le tableau ci-dessous présente les besoins globaux pour toutes les huit rubriques identifiées.

Un des faits marquants de la gestion de cette crise a été le temps mis pour maîtriser l'incendie qui a pris une semaine durant laquelle, et grâce à l'appui des pompiers de certains pays voisins, le gouvernement y est arrivé à bout. Les casernes des sapeurs-pompiers locaux étaient quasiment vides, sous-équipées pour faire face à un minimum. Il est donc apparu indispensable d'appuyer le gouvernement à disposer de kits d'interventions adéquats pour faire face à des situations de crises à un moment où la multiplication des incendies s'observe de plus en plus dans la ville de Conakry. Dans le cadre du présent PAU, il est prévu d'équiper au moins deux casernes de sapeurs-pompiers stratégiquement positionnées dans la ville de Conakry pour renforcer les capacités du gouvernement, mais aussi mettre à la disposition de huit unités en région d'au moins un engin de feu. Aussi, des tentes de secours aux victimes seront acquises pour appuyer ANGUCH à renforcer ses capacités de gestion des urgences avec la possibilité offerte de déployer rapidement des abris d'urgences pour accueillir les victimes. Le tableau suivant présente le budget de cette rubrique.

Table 13 : Budget des activités retenues selon la catégorie pour le renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence.

Catégorie	Activités	Sum of Cout global (USD)
Biens	Acquisition des Bornes Incendies	500,000
	Acquisition de tentes d'organisation de secours	1,650,000
	Acquisition de trois kits (trois casernes) d'intervention et de secours d'urgence pour trois casernes de sapeurs-pompiers de Conakry	14,400,000
	Achats de nouveaux équipements de bureaux	239,600
Sous-total Biens		16,789,600
Services	Renforcement des capacités opérationnelles des services Incendie et Secours de la DGPC	553,300
Sous -total Services		553,300
Travaux	Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes	321,000
	Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques	150,000
Sous-total Travaux		471,000
Grand Total		17,813,900

6.3.1.2. Description de la mise en œuvre des activités retenues

Les acquisitions des kits seront confiées à UNOPS sur la base d'un contrat avec un cahier de charge bien défini sur la base des termes de références et autres spécifications techniques développés par l'ANIES et les experts de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC). Les quelques travaux de réalisation de plateforme pour l'installation pourront être réalisés par les entreprises locales.

- **Biens** : Des exemples de spécifications techniques sont annexés au PAU pour servir de base pour finaliser les TdRs et la préparation du cahier de charges et du contrat à passer avec UNOPS pour la fourniture de trois kits des sapeurs-pompiers, des tentes et des bornes d'incendies dont le nombre sera défini en fonction du besoin de réhabilitation de celles en place et de nouveaux emplacements identifiés. Les casernes à équiper dans la ville de Conakry devront être identifiées de manière stratégique avec la DGPC.
- **Renforcement des capacités opérationnelles** : Il s'agira de définir clairement les modules de formations, cibler les bénéficiaires et recruter les formateurs pour exécuter ces formations. Il est conseillé de privilégier les expertises appartenant à la DGPC tant que cela est possible. En outre, il sera organisé des exercices de simulation de sauvetages spécifiques à certaines urgences ciblées sur la base des TdRs élaborés, soumis par la DGPC et validés par la Banque mondiale.
- **Travaux** : Il s'agit de petits travaux de réalisation de plateforme d'installation de tentes de capacités de 500 à 700 places pour augmenter la capacité d'accueil de ANGUCH à porter secours aux victimes des catastrophes. Avec ANGUCH, le site approprié sera identifié et l'expert en infrastructure de l'ANIES produira le cahier de charge de la réalisation en fonction des spécifications techniques de l'échafaudage des tentes. Pour les bornes et poteaux d'incendies, il produira également en lien avec l'expertise des sapeurs-pompiers, les dossiers de leur implantation au niveau des sites identifiés. L'expert en sauvegarde veillera à ce que les considérations de sauvegarde soient bien prises en compte. Ces travaux seront confiés aux entreprises locales recrutées sur la base de consultation restreinte.

6.4. Mise en œuvre du plan d'action d'urgence

Comme il est indiqué plus haut, ANIES est chargée de la mise en œuvre de ce PAU. Elle préparera les termes de références, les spécifications techniques, les cahiers de charges pour la passation des contrats. Pour y arriver, sa capacité devra être renforcée avec le recrutement d'au moins deux consultants dont un expert en infrastructure ayant une bonne expérience sur les installations solaires et un spécialiste environnemental et en développement social. Le recrutement de ces deux expertises devra être effectué immédiatement après l'activation de la CERC pour que les deux experts préparent un plan détaillé de mise en œuvre et finaliser les termes de références, les cahiers de charge pour la passation des contrats/convention avec UNOPS, ainsi que les autres activités. Un modèle de TdRs pour le recrutement de l'expert en infrastructures est donné en annexe 3 du présent PAU.

Table 14 : Budget de mise en œuvre du PAU.

Categorie	Activités	Cout global (USD)
Coûts opérationnels	Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre	45,000
	Recrutement d'un expert sauvegarde en appui à l'unité de mise en œuvre	45,000
	Suivi de la mise en œuvre	1,603,000
Grand Total		1,693,000

7. Budget de la CERC

Le budget total requis pour la mise en œuvre du présent PAU est de USD 50 millions. La répartition par domaine d'appui d'urgence et secteurs ciblés est déclinée aux tableaux ci-après. Le détail du budget donnant la liste des activités par secteur et les coûts est en annexe 4.

Table 15 : Budget du PAU

Domaine d'appui d'urgence	Secteur	Cout global (USD)
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence	Gestion des risques et catastrophes	17,813,900
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence Total		17,813,900
Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées	Education	2,435,600
	Infrastructure administrative	4,057,500
Réparations d'urgence des infrastructures critiques		6,493,100
Soutien à la fourniture d'électricité	Energie (électricité)	24,000,000
Soutien au rétablissement de la fourniture d'électricité Total		24,000,000
Mise en œuvre opérationnelle	Opération	1,693,000
Mise en œuvre opérationnelle Total		1,693,000
Grand Total		50,000,000

Table 16 : Budget par secteur et catégories

Secteur	Categorie	Cout global (USD)
Education	Biens	875,000
	Formation	233,400
	Travaux	1,327,200
Education Total		2,435,600
Gestion des risques et catastrophes	Biens	16,789,600
	Services	553,300
	Travaux	471,000
Gestion des risques et catastrophes Total		17,813,900
Energie (électricité)	Biens	24,000,000
Energie (électricité) Total		24,000,000
Infrastructure administrative	Biens	143,500
	Service de consultants	150,000
	Travaux	3,764,000
Infrastructure administrative		4,057,500
Opération	Coûts opérationnels	1,693,000
Opération Total		1,693,000
Grand Total		50,000,000

8. Résumé des implications environnementales et sociales des activités retenues

Sauvegardes environnementales. La classification du risque environnemental du PRU-APN est faible compte tenu de la nature peu impactante de ses activités et l'existence des instruments du projet parent tels que le CGES, le PMPP, le CPR et les PGMO et qui ont tous été consignés dans le PEES. Toutefois les activités prévues dans le PAU de la CERC sont susceptibles de générer des impacts négatifs sur l'environnement tels que la pollution des milieux récepteurs par les activités de construction, la santé sécurité des travailleurs et des communautés. Les instruments actuels du PRU-APN devront être adaptés afin d'atténuer les impacts potentiels des activités du PAU de la CERC. En particulier le CGES du PRU-APN fera l'objet d'un addendum pour prendre en compte les activités de la CERC. Il sera élaboré dans le strict respect du cadre juridique et réglementaire national et des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale. Le CGES décrit les procédures et processus à suivre pour l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES), y compris un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) préparé selon les besoins dès que l'emplacement exact et la portée d'une activité spécifique sont connus. Toute EIES spécifique, y compris le PGES correspondant, élaboré conformément aux résultats de l'examen préalable sera approuvé en consultation avec toutes les parties prenantes avant le début de l'activité correspondante.

Après son approbation, le CGES sera divulgué sur le site Internet de la Banque mondiale. Des Directives sur les exigences en matière de santé et de sécurité du travail (SST) seront introduites dans les dossiers d'appels d'offres pour que les entreprises les prennent en compte dans leur plan de gestion environnementale et sociale (PGES-travaux). L'organisme de mise en œuvre et ses partenaires devront approuver les PGES-travaux, y compris les présentes directives, avant le début des travaux.

Le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) du PRU-APN devra être mis à jour pour intégrer des activités de sensibilisation et de counseling pour les victimes de l'accident et un plan d'action spécifique devra être élaboré dans ce sens.

Les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) du PRU-APN resteront applicables aux activités de la CERC. Le tri préliminaire sera réalisé par le spécialiste environnemental et en développement social recruté dans le cadre de la CERC et approuvé par l'AGEE. Les évaluations environnementales et sociales seront réalisées par les entreprises recrutées et seront validées par l'AGEE en procédure accélérée compte tenu de l'urgence de ces activités. Le suivi environnemental et social des travaux sera fait par l'expert en sauvegardes environnementale et sociale recruté dans le cadre de la CERC et les rapports seront transmis à la Banque mondiale.

Le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du PRU-APN sera mis à jour pour prendre en compte les activités de la CERC et inclura l'entité chargée de la gestion des engagements de la CERC. Le spécialiste en sauvegarde recruté inclura la mise à jour sur les engagements du PEES dans leurs rapports trimestriels.

9. Résumé des aspects fiduciaires

9.1. Passation de marchés

L'ANIES en tant qu'agence désignée de mise en œuvre de la CERC est responsable de veiller à ce que les politiques et procédures de passations des marchés régissant la CERC soient pleinement et efficacement appliquées à la passation de contrats de biens, de travaux et de services liés aux activités d'urgence. En plus de s'assurer que les politiques et procédures de passations des marchés sont appliquées, l'ANIES est également chargée d'assurer que toutes les activités d'urgence proposées sont admissibles au

financement. Pour la mise en œuvre du présent PAU, un plan de passation des marchés est élaboré et annexé (annexe1). Ce plan de passation des marchés comprend :

- Une brève description des biens, travaux, services autres que des services de conseil et des services de consultant ;
- Les méthodes proposées pour la passation des marchés en conformité avec le manuel des opérations ;
- Les procédures et les montants limites applicables pour l'examen de la Banque ;
- Le temps estimé pour la signature de contrat/l'achat ;
- Le temps de l'achèvement de l'activité.

Les seuils pour les méthodes de sélection et l'examen préalable à appliquer à l'approvisionnement dans le cadre de la CERC pendant la phase de reconstruction sur la base des procédures d'urgence de la Banque mondiale sont convenus avec la Banque et inclus dans la Stratégie d'Approvisionnement du Projet pour le Développement (PPSD) et le Plan de Passation des Marchés (PPM). Les contrats qui ne font pas l'objet d'un examen préalable feront l'objet d'un examen après révision sur la base d'un échantillon de 20%. A noter qu'au titre du présent PAU, les principales activités de passation de marchés identifiées sont présentées au tableau ci-après

Table 17 : Activités ciblées de passation de marchés

Secteur	Catégorie/Activités	Prestataires
Biens		
Education	Acquisition d'équipements des établissements scolaires	Fournisseurs locaux
Gestion des risques et catastrophes	Achats de nouveaux équipements de bureaux réhabilités	Fournisseurs locaux
	Acquisition des bornes d'incendies	UNOPS
	Acquisition de kits de gestion des interventions et de secours d'urgences pour la DGPC	UNOPS
	Acquisition de tentes d'organisation de secours pour ANGUCH	UNOPS
Energie (électricité)	Soutien au paiement des importations d'énergie électrique	SENELEC
Infrastructure administrative	Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat	Fournisseurs locaux
Services		
Opération	Contractualisation avec UNOPS pour la fourniture des kits d'intervention et de secours	UNOPS
	Contractualisation avec UNOPS pour la rénovation des établissements scolaires	UNOPS
Travaux		
Education	Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU	UNOPS
	Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU	UNOPS
	Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET	UNOPS
Gestion des risques et catastrophes	Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes	Entreprises locales
	Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques	Entreprises locales
Infrastructure administrative	Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public	Entreprises locales
Coûts opérationnels		
Opération	Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre	CI
	Recrutement d'un expert sauvegarde sociale en appui à l'unité de mise en œuvre	CI

9.2. Gestion financière et décaissements

L'ANIES en tant qu'agence désignée de mise en œuvre de la CERC sera responsable de la gestion financière de la CERC, à travers l'UGP du PRU-APN. Elle coordonnera, supervisera et sera responsable de la maintenance globale des dispositions en matière de Gestion Financière, y compris (a) le respect de toutes les clauses financières de l'accord de financement ; (b) l'obtention de fonds auprès de la Banque mondiale et la gestion de ces fonds d'une manière efficace, efficiente et transparente ; (c) fournir des rapports financiers et des rapports d'audit de projet à la Banque mondiale ; (d) assurer la gestion globale des transferts d'avances, des paiements et des fonctions comptables ; (e) gérer les processus d'audit interne et externe et assurer le suivi des questions d'audit ; et (f) répondre à toute autre demande relative à la gestion financière formulée par l'équipe de la Banque mondiale. A ce titre et dans le cadre du présent PAU, l'ANIES veillera à s'assurer que les rapports financiers soient établis chaque trimestre. Ils seront préparés et soumis à la Banque mondiale au plus tard 45 jours après la fin de chaque trimestre. Le rapport financier intérimaire couvrira les activités de la CERC. La situation financière de la CERC sera présentée séparément dans le rapport financier intérimaire du PRU-APN.

10. Cadre de résultats et dispositions en matière de suivi et d'évaluation

10.1. Cadre de résultats

Le cadre des résultats est présenté au tableau ci-dessous. Il vise à refléter le nombre de personnes bénéficiaires des interventions d'urgences qui seront essentiellement axées dans la ville de Conakry.

- Les bénéficiaires des infrastructures critiques réhabilitées seront comptabilisés par infrastructure réhabilitée.
- Les bénéficiaires des capacités renforcées en matière d'intervention d'urgence seront l'ensemble des populations de la ville de Conakry.
- Les bénéficiaires de l'énergie électrique importés seront comptabilisés dans la Ville de Conakry et les autres régions desservies.

Table 18 : Cadre des résultats du PAU

Désignation de l'indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Valeur cible clôture CERC	Cible 2024	Cible 2025
Indicateurs de niveau ODP					
Nombre de personne bénéficiaire des interventions d'urgence (désagrégé par sexe)	Nombre		3,000,000		
Femmes	Nombre		1,530,000		
Hommes	Nombre		1,470,000		
Capacité de prise en charge de personnes victimes de catastrophes	Nombre		12,000		
Indicateurs du niveau intermédiaire					
Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs)					
Etablissement scolaire entièrement réhabilité et équipé	Nombre		2		
Modules solaires acquis et installés	Nombre		6		
Enseignants et encadreurs formés	Nombre				
Bâtiments administratifs réhabilités	Nombre		44		
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence					

Désignation de l'indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Valeur cible clôture CERC	Cible 2024	Cible 2025
Bornes d'incendies réhabilitées/installées	Nombre		8		
Kits d'intervention et de secours pour brigades de sapeurs-pompiers	Nombre		3		
Tentes et échafaudage d'installation pour organisation de secours	Nombre		20		
Plateformes radier d'installation des tentes	Nombre		20		
Formation de sapeurs-pompiers	Nombre		24		
Soutien à la fourniture d'énergie électrique					
Puissance importée et distribuée	GW		100		
Ménages couverts	Nombre		613,000		
Mise en œuvre opérationnelle					
Expert infrastructure recruté	Nombre		1		
Expert en sauvegarde social recruté	Nombre		1		
Rapports périodiques produits	Nombre		3		
Rapports d'audit produit	Nombre		1		

10.2. Disposition pour le suivi évaluation

L'expert en suivi et évaluation du PRU-APN sera responsable de la planification du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des activités du PAU. Il peut se faire assister par une personne à même de renforcer ses capacités techniques et opérationnelles. Un manuel simple de suivi et évaluation en ligne avec celui du PRU-APN mais axé sur les activités du PAU de la CERC devra être produit dans les deux mois après l'activation de la CERC. Il prendra en charge à minima, les indicateurs du cadre des résultats décliné plus haut et ajusté les cibles à atteindre à la clôture de la CERC. Des rapports périodiques trimestriels devront être produits pour faire le point sur l'avancement en termes de réalisation des cibles.

11. Annexes :

Annex 1 : Plan de passation de marchés simplifié

Domaine d'appui d'urgence /Activités	Categorie	Quantité	Unité	Coût global (USD)	Méthode de passation de marché	Document utilisé	Date d'adjudication du contrat	Date prévue d'achèvement
Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs)								
Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI	Biens			276,067	DC	Dossier Type BM de DC	Août 2024	Novembre 2024
Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés	Biens	6	Modules	550,000	AON	DTPM (AO Fournitures)	Septembre 2024	Décembre 2024
Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public	Travaux	44	Nombre	3,914,074	AON	DTPM (AO petits travaux)	Octobre 2024	Avril 2025
Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU	Travaux	1	Nombre	207,765	SD	Accord Type UNOPS	Juillet 2024	Novembre 2024
Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU	Travaux	1	Contrat	576,351	SD	Accord Type UNOPS	Juillet 2024	Octobre 2024
Rénovation des équipement des directions nationales du MEPU-A/EPU	Biens		Nombre	48,843	DC	Dossier Type BM de DC	Juin 2024	Septembre 2024
Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat	Biens	10	Kit	143,455	DC	Dossier Type BM de DC	Août 2024	Novembre 2024
Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET	Travaux	1	Contrat	693,155	SD	Accord Type UNOPS	Juillet 2024	Octobre 2024
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence								
Achats de nouveaux équipements de bureaux endommagés/détruits	Biens			239,609	DC	Dossier Type BM de DC	Juillet 2024	Septembre 2024
Acquisition des Bornes Incendies	Biens	8		500,000	SD	Accord Type UNOPS	Août 2024	Novembre 2024
Acquisition de kits de gestion d'intervention et de secours pour la DGPC	Biens	3	Kit	15,400,000	SD	Accord Type UNOPS	Octobre 2024	Février 2025
Acquisition de tentes d'organisation de secours	Biens	20	Unité	1,650,000	SD	Accord Type UNOPS	Octobre 2024	Février 2025
Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes	Travaux	20	Unité	321,049	DC	Dossier Type BM de DC	Juillet 2024	Octobre 2024
Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques	Travaux			150,000	DC	Dossier Type BM de DC	Décembre 2024	Mars 2025
Mise en œuvre opérationnelle								
Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre	Coûts opérationnels	1	Contrat	45,000	SCI	AMI	Juillet 2024	Juin 2025
Recrutement d'un expert sauvegarde en appui à l'unité de mise en œuvre	Coûts opérationnels	1	Contrat	45,000	SCI	AMI	Juillet 2024	Juin 2025

Annex 2 : Plan de mise en œuvre de la CERC

Domaine d'appui d'urgence /Activités	May-24	Jun-24	Jul-24	Aug-24	Sep-24	Oct-24	Nov-24	Dec-24	Jan-25	Feb-25	Mar-25	Apr-25	May-25	Jun-25	Jul-25	Aug-25	Sep-25	Oct-25
Réparations d'urgence des infrastructures critiques endommagées (écoles et bâtiments administratifs)																		
Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET																		
Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU																		
Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI																		
Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés																		
Rénovation des équipement des directions nationales du MEPU-A/EPU																		
Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU																		
Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public																		
Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat																		
Formation en soutien psychosocial des enseignants et encadreurs scolaires																		
Renforcement des capacités du personnel administratif de l'éducation sur les mécanismes du travail à distance																		
Renforcement des capacités du personnel enseignants de l'ENI sur les Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement																		
Renforcement des capacités d'intervention en situation d'urgence																		
Achats de nouveaux équipements de bureaux endommagés/détruits																		
Acquisition des Bornes Incendies																		
Acquisition de kits de gestion d'intervention et de secours pour la DGPC																		
Acquisition de tentes d'organisation de secours																		
Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes																		
Renforcement des capacités opérationnelles des services Incendie et Secours de la DGPC																		
Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques																		
Soutien au rétablissement de la fourniture d'énergie électrique																		
Soutien au paiement de la fourniture d'énergie électrique																		
Mise en œuvre opérationnelle																		
Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre																		
Recrutement d'un expert sauvegarde en appui à l'unité de mise en œuvre																		
Suivi de la mise en œuvre																		

Annex 3 : Documents supports pour la production des TdRs et spécifications techniques spécifiques

Secteur	Type de document	Support	Document à produire
Education	Description technique des travaux	 ECOLES%20SINISTR EE%20PRESCRIPTIOI	Termes de références des travaux
	Devis estimatifs	 Copie%20de%20DQ E%20DU%20PROJET	
Energie	Contrat de fourniture SENELEC-EDG	 Draft%20Contrat%2 0de%20Cession%20	Accord de paiement entre la Banque et le Gouvernement sur la base de 100
	Versement garantie	 Approvisionnement EDG SELENEC ECOB/  AVIS DE CREDIT EDG_SENELEC ECOB	
Gestion des risques et catastrophes	Kit d'équipement de sapeurs-pompiers	 Kit%20equipemet% 20caserne%20des%z	Développer les documents d'achat des kits de sapeur-pompiers
	Spécifications techniques	 Specifications%20te chniques%20Kits%2l	
		 CAMIONS%20DES% 20POMPIERS%20ET?	
Infrastructure administrative	Liste des infrastructures endommagées	 Liste%20des%20infr astructures%20du%:	Obtenir les devis quantitatifs et estimatifs avec le gouvernement et sélectionner les bâtis prioritaire à réhabiliter
Mise en œuvre	Modèles de TdRs expert infrastructures	 Termes%20de%20ré férance%20pour%2C	

Annex 4 : Budget détaillé

Secteur	Activités	Sum of Cout global (USD)
Education	Acquisition d'équipements pour les espaces Numériques de Travail (ENT) de l'ENI	276,000
	Acquisition et installation de modules solaires dans les six établissements scolaires impactés	550,000
	Formation en soutien psychosocial des enseignants et encadreurs scolaires (EPU/ET)	61,200
	Réhabilitation et équipement de la Direction Centrale de l'Education de Kaloum/EPU	208,000
	Renforcement des capacités du personnel administratif de l'éducation sur les mécanismes du travail à distance	81,200
	Renforcement des capacités du personnel enseignants de l'ENI sur les Technologie de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement	91,000
	Rénovation des équipement des directions nationales du MEPU-A/EPU	49,000
	Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ENI de Conakry/ET	543,200
	Réhabilitation et équipement du collège château d'eau/EPU	576,000
Education Total	2,435,600	
Gestion des risques et catastrophes	Acquisition des Bornes Incendies	500,000
	Acquisition de tentes d'organisation de secours	1,650,000
	Réalisation des plateformes radier d'installation des tentes	321,000
	Renforcement des capacités opérationnelles des services Incendie et Secours de la DGPC	553,300
	Travaux d'installation des bornes d'incendies publiques	150,000
	Acquisition de trois kits (trois casernes) d'intervention et de secours d'urgence pour trois casernes de sapeurs-pompiers de Conakry	14,400,000
	Achats de nouveaux équipements de bureaux	239,600
Gestion des risques et catastrophes Total	17,813,900	
Energie (électricité)	Soutien au paiement des importations d'énergie électrique	24,000,000
Energie (électricité) Total	24,000,000	
Infrastructure administrative	Réhabilitation des infrastructures administratives du domaine public	3,764,000
	Rénovation des équipements des services municipaux/gouvernorat	143,500
	Etude de faisabilité technique et EIES	150,000
Infrastructure administrative Total	4,057,500	
Opération	Recrutement d'un expert infrastructure en appui à l'unité de mise en œuvre	45,000
	Recrutement d'un expert sauvegarde en appui à l'unité de mise en œuvre	45,000
	Suivi de la mise en œuvre	1,603,000
Opération Total	1,693,000	
Grand Total	50,000,000	